

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Lucie Chiasson	Numéro de permis 2011320	Date d'inspection Le 15 décembre 2022	
Nom de l'établissement Garderie Les P'tites Tornades		Numéro de téléphone (506) 344-5404	
Adresse 64 rue Arlequin Sainte-Marie-Saint-Raphaël NB E8T 1N4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en avant-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.
- Le matériel intérieur est varié et en quantité suffisante pour tous les enfants présents, de plus est gardé propre et en bon état.
- La routine est tenue et conforme.
Pendant ma surveillance, à mon arrivée les enfants sont en jeu libre, par la suite ils se préparent pour la causerie avant d'aller se laver les mains et par la suite ils ont mangé des oranges.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 15 décembre 2022

Date

original signé par
Lucie Chiasson

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 15 décembre 2022

Date